

Description	S. O.	✓	Notes
1. Revoir avec l'entrepreneur les besoins de coordination des travaux des sous-traitants.			
2. Observer dans quelle mesure les sous-traitants coopèrent entre eux et dans quelle mesure chacun se soucie des besoins des autres.			
3. Fournir des dessins d'interférence, et particulièrement des dessins destinés aux sous-traitants en mécanique et en électricité, montrant :			
a. le système de gaines;			
b. les gicleurs;			
c. la disposition des appareils d'éclairage.			